

## Les 7 étapes du dossier de labellisation 2018/2022

1

Envoi du courriel de la campagne de labellisation 2018/2022 du président de la FFSG avec le dossier d'inscription et la fiche de présentation à tous les clubs affiliés ainsi qu'aux ligues

2

Réponse du club intéressé par l'envoi de la demande de labellisation à la ligue concernée **avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018**

3

Validation ou non par la ligue et son référent de la demande de labellisation du club

4

Prise de contact avec le club par le référent de la ligue pour organiser la visite du club (pour plusieurs labels ou juste le label EFSG)  
Visite à faire pendant les séances d'entraînement

5

Avis de la ligue et de son référent suite à la visite réalisée par ce dernier

6

Transmission de l'ensemble du dossier avec l'avis de la ligue à la Commission Nationale de Labellisation pour attribution ou non du label demandé par le club **avant le 13 décembre 2018**

7

Courrier de la Commission Nationale de Labellisation au club, aux élus locaux et aux partenaires du club.  
Envoi du kit communication et des vestes aux clubs.

